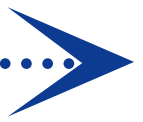


LES FOUILLES DE LA ZAC DEMENITROUX



Le site en cours de fouille

● Le site archéologique

de la rue Déménitroux a été découvert en juin 2000 lors de la construction par la S.A. H.L.M. pour Paris & sa région d'immeubles locatifs. Alerté par le CERSACE, le Service Régional d'Archéologie interrompt les travaux et préconise une fouille. Les recherches archéologiques sur le terrain s'effectuent en deux phases : entre le 4 et le 30 septembre 2000 puis entre le 27 novembre et le 29 décembre 2000.

La réalisation de la fouille est confiée à F. GENTILI archéologue de l'A.F.A.N.

(Association pour les Fouilles Archéologiques

Nationales). Cette association, devenue l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives en 2002, détient le monopole des fouilles d'archéologie préventive en France. Des formules de collaboration existent avec les autres acteurs de l'archéologie nationale.

La fouille a concerné la totalité de l'emprise du chantier de construction.

● L'emplacement du site

est à 150 m du carrefour de la Croix des Mèches, en bordure de l'ancien chemin Saint Simon qui va de Valenton, en passant par Mesly, à Maisons-Alfort avant de rejoindre le Pont de Charenton. Dans cette partie du territoire de Créteil, est mentionné, dès 1123, la Maison du Mèche, seigneurie dépendant du chapitre de St Germain L'Auxerrois.

(M. JURGENS, «Pour le bonheur de Geneviève», le petit Massueux n°9, Société d'histoire et d'archéologie les Amis de Créteil, Mars 1985)



Carte des environs de Paris de l'abbé de la Grive (1740) et emplacement du site



Site fouillé

● Les vestiges archéologiques sont apparus dans des sédiments situés sous 50 cm de terre végétale et 2 m de remblais contemporains. Ces sédiments sont des dépôts de l'inter fleuve Seine Marne. Ils ont l'aspect de sables limoneux bruns à brun jaune. Trois grands ensembles archéologiques ont pu être identifiés. Le premier correspond à un enclos de ferme gauloise. Le deuxième est constitué de plusieurs découvertes attribuables à l'époque gallo-romaine. Le dernier est un site d'habitat du XI^{ème} siècle.

LA FERME GAULOISE

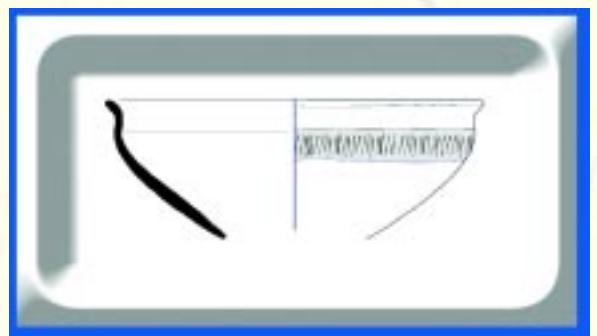


Plan des vestiges gaulois



Le fossé en cours de fouille

● **La fouille a permis** la mise au jour d'une partie seulement de la surface de cette ferme. Les vestiges se composent de deux fossés distants de 50 m. D'une largeur de 1 m 20, leur profondeur est conservée sur 1 m environ. Ils appartiennent sans aucun doute à une enceinte quadrangulaire. Les seules structures qui apparaissent entre ces deux fossés sont des fosses. Aucun bâtiment relatif à cette période n'a été découvert. L'analyse du comblement des fossés montre qu'ils étaient doublés d'un talus placé à l'intérieur de l'enceinte. La comparaison avec d'autres fermes gauloises de la région indique que la surface totale de l'enclos pouvait être 3 à 10 fois supérieure à la surface fouillée qui est de 1 000 m².



Jatte gauloise non tournée



Potin Gaulois attribué aux Mèdes



Potin Gaulois attribué aux Senons

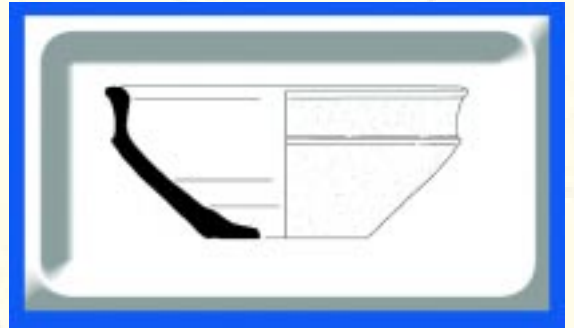
● **La céramique recueillie** permet de dater le site de la deuxième moitié du II^{ème} siècle avant J.C. (La Tène C2-D1). Il s'agit majoritairement de céramique non tournée. Leur examen montre que le site ne dût pas être occupé plus de 50 ans. La présence de quelques amphores tend à montrer que la population avait un rang social relativement élevé. L'analyse spatiale du mobilier n'a pu nous renseigner sur les emplacements des bâtiments à l'intérieur de l'enclos. Enfin, la présence de tessons de céramique médiévale dans le haut du remplissage du fossé indique qu'il n'était pas encore complètement comblé à cette époque. Ce vestige a probablement constitué une limite lors de la nouvelle installation au XI^{ème} siècle.

L'OCCUPATION GALLO ROMAINE

- **Aucune trace d'habitat gallo romain** n'a été mise en évidence.

Les quelques vestiges gallo-romains retrouvés montrent que cette zone n'était pas désertée et que des installations humaines devaient exister à proximité.

- **Les vestiges d'une mare** ont été reconnus au Nord de la zone fouillée. Son comblement contenait des fragments de céramique gallo-romaine et du Haut Moyen-Age.



Bol mérovingien



Sépulture de cerf

- **Une sépulture de cerf harnaché**

a été découverte. Elle est datée grâce au radiocarbone de 80 ± 40 après J.C. Le cerf, un mâle de 8 ans, a été placé dans une fosse creusée très étroite. Le caractère exceptionnel de cette découverte a conduit les archéologues à un examen détaillé du squelette. Il a révélé :

- Des traces d'usure sur les dents de la mandibule. Cette usure a été interprétée comme la conséquence d'un harnachement d'animal appelant.
- La déformation de la partie supérieure de la mandibule due à un harnachement pour attelage.
- La déformation des phalanges, signe que le cerf a été parqué.

D'autres sépultures de cerf harnaché sont connues dans l'Aube et dans la Marne. Elles constituent un trait de culture gaulois et gallo-romain.

Le faible nombre de découvertes de ce type interdit pour le présent de tirer d'autres conclusions.

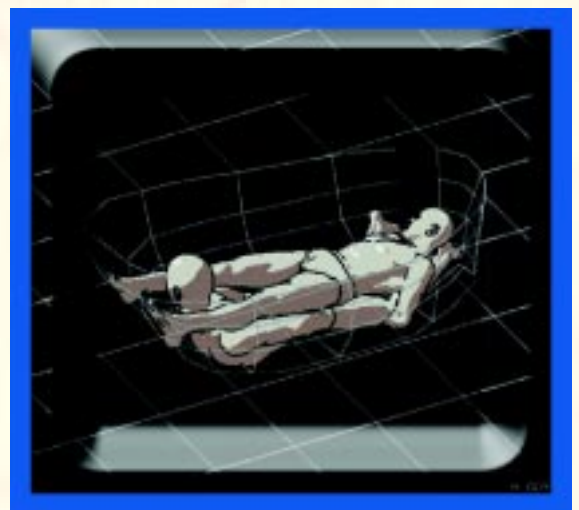
- **Une tombe collective à deux individus**

(*un charnier ?*) a été fouillée.

Une datation radiocarbone indique qu'elle date de 100 ± 40 après J.C.

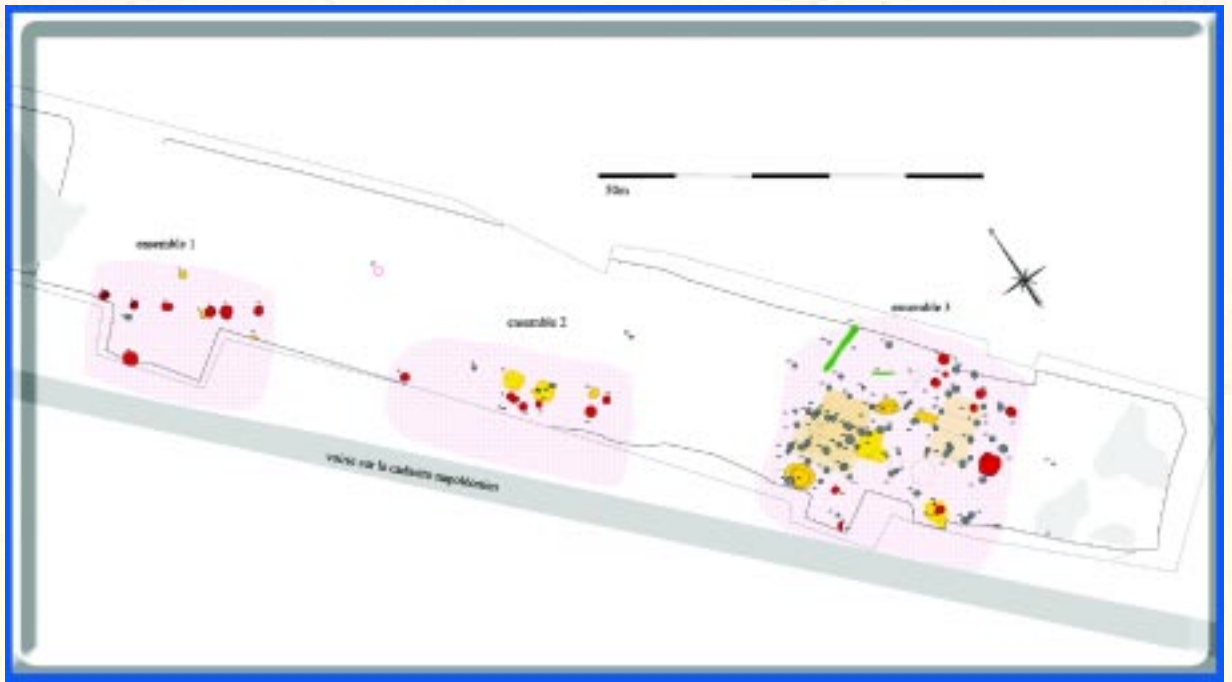
Cette sépulture comporte deux jeunes hommes qui ont été enterrés tête-bêche sans aucun rituel et de façon tout à fait sommaire.

Ce type de sépulture se rencontre en contexte gaulois mais n'était, pour le moment, pas connu pour la période gallo-romaine.



Reconstitution potentielle de la position originelle des corps dans la fosse

L'HABITAT DU XI^{ème} SIECLE



Plan des vestiges médiévaux (en rouge les silos, en gris l'emplacement de poteaux, en jaune les fosses et fonds de cabane, en vert les fossés)

- **La majorité des vestiges** découverts rue Déménitroux date du XI^{ème} siècle. Ils semblent indiquer une occupation qui a perduré sur la totalité du siècle. Trois ensembles ont pu être distingués, alignés parallèlement à la rue Déménitroux.
- **L'ensemble 1** ne contient pas de bâtiment mais uniquement des silos. Zone de stockage ou zone en bordure d'un habitat, il est difficile de trancher.



Fond de cabane de l'ensemble 2

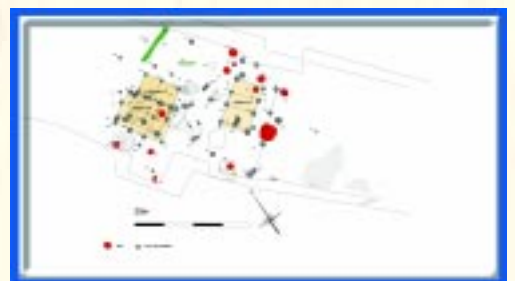
- **L'ensemble 2** est constitué de silos, d'un foyer, d'un fond de cabane et d'une fosse dont l'utilisation est liée à celle-ci. La cabane, de plan carré de faible taille (2,6 m de côté), ne correspond pas à un habitat mais plutôt au lieu d'une activité artisanale.



Les trois bâtiments de l'ensemble 3

- **L'ensemble 3** est formé de nombreuses structures : des silos pour la conservation des récoltes, un fossé (peut-être de délimitation de parcelle), un fond de cabane, trois bâtiments, une sépulture, des fosses vestiges d'activité artisanale. Deux des trois bâtiments sont superposés et se sont donc succédés dans le temps. Leur taille est comprise entre 40 et 55 m²

ce qui est typique des constructions de cette époque. Sur plan à nef unique, ils ont pu servir d'habitat ou d'abris pour les animaux.



Plan de l'ensemble 3

ELEMENTS DE LA VIE QUOTIDIENNE AU XI^{ème} SIECLE



Plaque de peigne en os

● **De nombreux objets** de cette période ont été retrouvés : peignes en os, objets métalliques (couteaux, forces, fer à cheval, pointes de flèche, clous, faucilles, éléments de charnière), fragments de poterie : pots à cuire (oule et coquemar), écuelle, cruche, lampe à huile.

L'importante quantité d'os d'animaux a donné lieu à une étude détaillée. Elle met en évidence l'absence d'espèces sauvages, la présence de chiens et de chevaux, l'importance des volailles. Les moutons et les chèvres sont davantage présents que dans les sites médiévaux du Nord de l'Ile-de-France. L'étude de l'âge des moutons montre que nous sommes en présence d'un troupeau destiné à la production de laine.

La proportion de porcs est assez faible. Le bœuf est l'espèce la plus représentée. Les bovins sont en effet élevés tant pour leur viande que pour leur utilisation en tant qu'animal de trait.



Cruche peinte



Oule (pot utilisé pour la cuisson ou pour le stockage)

● **La fouille de la rue Déménitroux** a mis en évidence deux occupations principales : gauloise et médiévale. Entre ces deux époques, aucune structure d'habitat n'a été mise au jour. Cependant, quelques objets gallo-romains et du Haut Moyen-Age ainsi que les deux tombes montrent que ce secteur de Créteil n'était pas complètement déserté.

L'organisation de l'habitat médiéval s'appuie sur le fossé gaulois dont les vestiges devaient encore être apparents. Cette fouille met aussi en évidence l'utilisation du chemin Saint Simon en tant qu'élément structurant de l'habitat de l'époque gauloise jusqu'à aujourd'hui. Les fosses découvertes un peu plus au Nord, lors de la réalisation de la résidence Champeval (60, rue des Mèches), sont vraisemblablement liées à un habitat médiéval qui s'appuyait aussi sur le chemin Saint Simon.

Ces deux sites sont à proximité de l'endroit où se dressait la chapelle des Mèches et font peut-être partie de l'ancien hameau des Mèches.

L'absence de vestiges postérieurs au XI^{ème} siècle est-elle due à la destruction des niveaux archéologiques correspondant ou doit-elle être interprétée comme un signe de l'abandon de cette partie du territoire de Créteil au profit d'un centre plus important ou d'un site voisin ?

Des fouilles archéologiques à venir permettront peut-être de répondre à cette question...



La résidence construite à l'emplacement du site archéologique (cliché Vivre Ensemble)

Cette exposition a été réalisée par Thierry GALMICHE, archéologue de la Ville de Créteil à partir du rapport de fouille : F. GENTILI, L. DAGUZON, J. H. YVINEC, H. GUY, Mars 2001. PAO réalisée par Karim BOUSSAA (Imprimerie de la Ville de Créteil).

Les illustrations ont, sauf indication contraire, été réalisées par l'équipe AFAN encadrée par François GENTILI.